

EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal

COMMUNE de
SAINT CHRISTOPHE VALLON

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice	Présents	Votants	Ayant donné procuration	Absents excusés	Absents
15	13	15	6	6	0

Séance du 13 avril 2021

- date convocation
8 avril 2021

L'an deux mille vingt et un,
et le 13 avril à 20 heures 00,
le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Saint-Christophe-Vallon, sous la présidence de Christian GOMEZ, Maire.

Présent(s) : Belet Bellec Darses Delcuzoul Gomez Lanza Lemaréchal Robert Veyrier

Absent(s) : Birol Brachet Cerneaux Deltour Flauss Franque

Procuration (s) à : Birol à Lemaréchal - Brachet à Delcuzoul - Cerneaux à Belet - Deltour à Lanza - Flauss à Gomez - Franque à Veyrier

Secrétaire : Bellec

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021
2021 04 13 02

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée, que le budget est un élément essentiel de la gestion municipale car il prévoit et autorise l'ensemble des dépenses et des recettes de l'année à venir. Le budget primitif présente les prévisions et les autorisations de dépenses et de recettes de l'exercice.

Il est composé d'une section de fonctionnement et d'une section d'investissement, les recettes et les dépenses ayant été évaluées de façon sincère.

Lors de sa séance du 8 avril 2021, la commission communale chargée des finances a débattu les orientations budgétaires pour l'exercice 2021.

A partir de ces orientations et des besoins recensés, a été élaboré le projet de budget primitif pour l'exercice 2021 soumis à l'adoption par le conseil.

Après avoir entendu l'exposé de monsieur le Maire,

Considérant le projet de budget primitif pour l'exercice 2021 soumis au vote par chapitre et par nature, avec une présentation fonctionnelle.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

ADOpte à l'unanimité (15 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention), le Budget Primitif 2021 conformément aux tableaux ci-dessous, au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement, chacune de ces sections étant équilibrée en dépenses et en recettes.

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Budget primitif 2021
011 : Charges générales	207 249,00 €
012 : Charges de personnel	256 270,00 €
014 : Atténuation de produits	7 850,00 €
022 : Dépenses imprévues	9 552,00 €
023 : Virement section d'investissement	107 732,00 €
65 : Autres charges gestion	189 177,00 €
66 : Charges financières	11 500,00 €
TOTAL	789 330,00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Budget primitif 2021
002 : Excédent antérieur reporté	66 011,00 €
013 : Atténuations de charges	8 000,00 €
042 : Opérations d'ordre	4 000,00 €
70 : Produits des services	56 750,00 €
73 : Impôts et Taxes	321 552,00 €
74 : Dotations et participations	299 338,00 €
75 : Autres produits de gestion	33 679,00 €
TOTAL	789 330,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Budget primitif 2021
020 : Dépenses imprévues	19 000,00 €
16 : Emprunts et dettes	58 200,00 €
20 : Immobilisations incorporelles	10 000,00 €
21 : Immobilisations corporelles	289 482,00 €
TOTAL	376 682,00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Budget primitif 2021
001 : Résultat reporté	54 170,00 €
021 : Virement de la section fonctionnement	107 733,00 €
10 : Dotations et réserves	148 000,00 €
13 : Sub. Invest. reçues	12 321,00 €
16 : Emprunts et dettes assimilées	54 458,00 €
TOTAL	376 682,00 €

Résultat du vote

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire

Christian GOMEZ

Dématérialisé



Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture par voie dématérialisée

Le 15 avril 2021

et publication ou notification

Du 15 avril

Le Maire

Christian GOMEZ

